Séance du 25 mars 2025

		Type Diplôme : LICENCE
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Juriste d'entreprise	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DélibérationN°CEVE-2025-13- DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.

LANGUE ENSEIGNEMENT

Français

REDOUBLEMENT

Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcour

Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le jury d'examen.

PROFESSIONNALISATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcour

Stages

Pour les étudiants en formation initiale: au cours de l'année universitaire, l'étudiant doit effectuer un stage alterné d'une durée minimale de trois mois en milieu professionnel et dont la finalité est la mise en application pratique des enseignements reçus à l'université. L'étudiant peut réaliser une autre expérience que le stage. Dans ce cas là, cette expérience devra faire l'objet d'une convention pédagogique validée par le responsable pédagogique et pourra ainsi être prise en compte pour l'admission du diplôme.

Les expériences professionnelles pouvant se substituer au stage sont les suivantes: CDD/CDI, service civique, VIE (Volontariat International en Entreprise)/VIA (Volontariat International en Administration/VTE (Volontariat territorial en Entreprise), mémoire/rapport d'activités, projet de création d'entreprise.

Le projet de stage doit obtenir l'accord du responsable pédagogique de la L3. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue (UE9) est prise en compte pour l'admission au diplôme.

Par dérogation exceptionnelle, souverainement appréciée par le responsable pédagogique de la formation, l'étudiant se trouvant dans l'impossibilité d'effectuer un stage pourra être autorisé à rédiger un mémoire dont le sujet sera déterminé par le responsable de la formation.

Pour les étudiants sous contrat d'alternance : l'année débute par 2 semaines en immersion entreprise suivies de 2 semaines de cours (remise à niveau). Après cette première phase, les semaines en entreprise et en cours s'alternent selon calendrier révisé chaque année.

Autres modalités

Dans le cadre du projet Innov'emploi porté par la région, les demandeurs d'emploi ont la possibilité de s'inscrire et de valider des blocs de compétences inscrits au RNCP et constitués des enseignements suivants :

Sécurisation juridique de l'entreprise personne morale: RNCP 38186 BC04 "Se positionner vis à vis d'un champ professionnel: Garanties, Direction des sociétés, Droit fiscal des affaires, Opérations sociétaires, constitution des sociétés

Sécurisation juridique des actes commerciaux de l'entreprise : RNCP 38186 BCO2 "Exploiter des données à des fins d'analyse", BCO6 "Identifier et résoudre un problème juridique : Régime général de l'obligation, Garanties, Biens de l'entreprise, organisation de l'entreprise, recherche documentaire

EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours

Sessions d'examen

L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.

Seconde chance

En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Capitalisation/conservation

Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Compensation

La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.

La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.

Note éliminatoire

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 25 mars 2025 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2025-13-DRT-001

LICEN	CE 3		ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2025-13-DRT-001 DROIT										1ère	Seconde session/chance			
Parcours-type		Juriste d'entreprise											Contrôle Continu Contrôle Terminal		ninal	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5			119	96		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique Non Non Non Non Non Non Non No							Non								
UE	S1	UE1						8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Régime général de l'obligation	porteur		18	18		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral	
	S1	OPTION Choisir une matière parmi deux															
Matière	S1	Environnement de l'assurance (alternants en entreprises d'assurance)	porteur		15	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Matière	S1	Economie du contrat	porteur		15	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Bloc	S1	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique RNCP 38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte									Non						
UE	S1	UE2						12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Biens de l'entreprise	porteur		18	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Matière	S1	Garanties	porteur		18	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	Oral	
Matière	S1	Comptabilité	porteur		15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral	
Bloc	S1	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique RNCP 38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte									Non				,		
UE	S1	UE3						10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Organisation de l'entreprise porteur			10			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Constitution de sociétés porteur		10	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral		
Matière	S1	Direction des sociétés	porteur		15	12		3	3	Oui	Oui	CT (Controle terminal)		EUIL	3ft	Orai	
Matière	S1	Conférences	porteur			6											

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 25 mars 2025 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2025-13-DRT-001

LICEN	CE 3	ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2025-13-DRT-001 DROIT												1ère session			Seconde session/chance		
Parcours-type		Juriste d'entreprise											Contrôle Continu Contrôle Termin		ninal	nal Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TE	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S2	SEMESTRE 6			105	180		30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	RNCP 38186BCO3- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère RNCP 38186BCO4- Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel RNCP 38186BCO7 - Situer un problème de droit dans son contexte Non RNCP 318186BCO1- Utiliser les outils numériques de référence RNCP 38186BCO2- Exploiter des données à des fins d'analyse																	
UE	S2	UE4						6	6	Oui	Oui								
Matière	S2	Techniques de communication	porteur			25		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Gestion	porteur		12	12		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral			
Matière	S2	Compétences informationnelles	porteur			9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Informatique	porteur			21		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	RNCP 38186BC03- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au	ı moins une langue	étrangère	1	1	4			Non									
UE	52	UE5 Anglais	porteur			50		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					T		
Bloc	S2	RNCP 38186BC05- Agir en responsabilité au sein d'une organisation profesionnelle RNCP 38186BC08- Agir et communiquer dans un contexte juridique									Oui								
UE	52	UE 6 (Optionnel 1 parmi 2)						6	6	Oui	Oui						T		
Matière	52	Stage alterné						6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire					
Matière	S2	Contrat d'alternance						6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire					
Bloc	S2	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique				1	*			Non	Oui								
UE	S2	UE7						6	6	Oui	Oui								
Matière	52	Fiscal des affaires	porteur		15	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral			
	S2	OPTION Choisir une matière parmi deux			21			3	3	Oui	Oui								
Matière	S2	Marchés bancaires et financiers (étudiants et alternants hors entreprises d'assurance)	porteur		21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral			
Matière	S2	Droit commun du contrat d'assurance (alternants entreprises d'assurances)	porteur		21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral			
Bloc	S2	RNCP38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexté																	
UE	52	UE8						4	4	Oui	Oui						T		
Matière	52	Comptabilité des sociétés	porteur		15	12		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral	1		
Matière	52	Opérations sociétaires	porteur		12	12		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral	1		
Bloc	S2	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique							Non	Oui									
UE	52	UE9						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit du travail relations individuelles	porteur		15	12		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	+		
Matière	S2	Droit du travail relations collectives	porteur		15	12		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	1		
		TOTAL ANNEE			224	276		60	60										